

FAIME

Un guide pour les communautés

TOUCHÉES PAR L'ACTIVITÉ MINIÈRE

COLLABORER EFFICACEMENT AVEC DES PERSONNES EXPERTES DE LA BASE DE DONNÉES FAIME

2026

À propos de ce guide

Ce guide propose des outils, des stratégies et des conseils concrets pour mener efficacement des collaborations avec les personnes expertes de la base de données FAIME. Il offre des recommandations pratiques sur la prise de décision, les stratégies de communication, la gestion des conflits, et bien plus encore. En appliquant les enseignements de ce guide à votre travail avec les personnes expertes de FAIME, vous augmentez vos chances de mobiliser efficacement l'expertise disponible et d'atteindre des objectifs de projet à la fois significatifs et pertinents pour votre communauté.



Crédit photo : SSN (Stk'emlupsemc te Secwepemc Nation)

À propos de FAIME

L'initiative FAIME pour trouver de l'expertise minière indépendante *(Find An Independent Mining Expert en anglais)* est une base de données en ligne sécurisée regroupant des personnes expertes internationales disponibles pour offrir leurs services aux communautés autochtones ainsi que toutes autres communautés touchées par l'activité minière. FAIME répertorie des personnes expertes aux compétences variées et facilite la mise en relation entre ces personnes et les communautés ou organisations à la recherche d'expertise.

Cette base de données améliore l'accès à des services scientifiques, socioéconomiques et techniques afin d'aider les communautés à faire face aux enjeux liés aux nouveaux projets miniers ou existants qui affectent leurs territoires et leur bien-être. Les services fournis par les personnes expertes de FAIME peuvent contribuer à prévenir et à atténuer les impacts environnementaux, sociaux et économiques négatifs de l'activité minière.



Les avantages de la base de données FAIME

1. Accès facile et rapide à des personnes expertes indépendantes, qualifiées, crédibles et fiables pour répondre aux enjeux liés à l'activité minière

2. Soutien à l'autodétermination des peuples autochtones et renforcement des processus de prise de décision menés par les communautés

3. Appui aux organisations d'intérêt public dans la réalisation de leurs missions, en facilitant un accès équitable à l'expertise et en contribuant ainsi à rééquilibrer les rapports entre les communautés et les sociétés minières

Comprendre le rôle des personnes expertes

Lorsqu'on s'engage dans des projets miniers ayant un impact sur sa communauté, la collaboration avec des personnes expertes peut apporter des éclairages et un soutien essentiels. Comprendre les types d'expertises nécessaires pour répondre à vos préoccupations, ainsi que les rôles spécifiques des personnes expertes, permet d'interagir plus efficacement avec elles et de mobiliser leurs compétences au bénéfice de la communauté.

DOMAINES D'EXPERTISE

ENVIRONNEMENT

Ces personnes expertes sont spécialisées dans les études écologiques, les évaluations d'impact environnemental et les pratiques de durabilité. Elles peuvent aider à évaluer les effets des projets sur l'environnement local et fournir des conseils sur les moyens d'atténuer les impacts négatifs et de renforcer la conservation de l'environnement.

Une personne experte en environnement pourrait, par exemple, évaluer l'impact d'une nouvelle activité minière sur les sources d'eau locales et proposer des stratégies de confinement et de filtration afin de prévenir la contamination. Elle pourrait également examiner des études d'impact environnemental existantes à titre d'experte indépendante.

SCIENCES SOCIALES

Les personnes expertes en sciences sociales, telles que les géographes, les sociologues ou les anthropologues, analysent les dynamiques sociales et les impacts culturels des projets. Elles peuvent contribuer à mieux comprendre les transformations au sein des communautés et les impacts sociaux, ainsi qu'à élaborer des solutions adaptées aux contextes culturels.

Une personne experte en sciences sociales peut être mobilisée dans l'élaboration d'une évaluation des impacts socioéconomiques pour une communauté afin de comprendre les changements potentiels en matière d'emploi, les effets sur les entreprises locales et les évolutions des dynamiques démographiques liées à un nouveau projet minier. Ces évaluations peuvent ensuite servir à négocier des ententes visant à atténuer ces impacts, par exemple par le financement de programmes sociaux, la construction de centres de garde d'enfants, etc.



Crédit photo : Pexels, ArtHouse Studios

Comprendre le rôle des personnes expertes

ÉCONOMIE

Ces personnes expertes sont spécialisées dans l'analyse économique et la planification financière. Elles peuvent évaluer la viabilité économique des projets, analyser les impacts économiques de l'activité minière passée ou actuelle, et contribuer à garantir des retombées économiques équitables pour les communautés.

Une personne experte en finance pourrait, par exemple, évaluer la viabilité réelle d'un projet ainsi que sa durée de vie. Sur cette base, elle peut appuyer la négociation et l'évaluation d'un programme de compensation proposé par une entreprise minière, en conseillant sur les meilleures stratégies d'investissement afin d'assurer des bénéfices durables pour la communauté. Elle peut également contribuer à analyser la faisabilité de toute opportunité d'affaires que l'entreprise minière pourrait proposer à la communauté en compensation.

INGÉNIERIE ET TECHNOLOGIE

Les ingénieurs et ingénieures, les technologues et les autres spécialistes des domaines techniques apportent une expertise spécifique sur la conception et l'ingénierie des projets, ainsi que sur leurs infrastructures. Elles peuvent proposer des ajustements à la conception des infrastructures minières et évaluer si les aspects techniques d'un projet sont réalisables, sûrs et efficaces.

Une personne experte en ingénierie et technologie pourrait analyser l'intégrité structurelle des installations minières prévues à proximité de votre communauté, ou de certaines de leurs composantes spécifiques, comme les parcs à résidus et les barrages, afin de s'assurer que toutes les constructions respectent les normes de sécurité, dans le but de prévenir les accidents.



Crédit photo : SSN (Stk'emlupsemc te Secwepemc Nation)

Exemples de domaines d’expertise

- Agroéconomie
- Analyse de données
- Analyse financière de projets, d’entreprises et de marchés
- Anthropologie
- Archéologie
- Biologie et gestion des pêches
- Biologie, écotoxicologie
- Chimie
- Droit minier, régimes de tenure minière
- Droits humains, libertés civiles, droits civiques
- Économie écologique
- Économie générale
- Économie minière
- Évaluation des impacts environnementaux et sanitaires
- Évaluation des impacts liés au genre, au racisme et aux discriminations
- Évaluation des impacts psychosociaux sur la santé
- Évaluation des impacts sociaux et culturels
- Évaluation socioéconomique
- Garanties financières pour la restauration minière et les déversements
- Géologie économique
- Géologie, sols, sédiments
- Géostatistique
- Génie minier, traitement des minerais
- Gestion des déchets miniers, sécurité des barrages, plans de fermeture, réhabilitation
- Information publique, processus de consultation
- Justice fiscale, fiscalité, redevances
- Lois et politiques relatives aux changements climatiques
- Lois et politiques relatives aux espèces menacées ou en voie de disparition
- Lois sur la prévention de la pollution
- Médias, communications
- Médecine, écotoxicologie humaine
- Métallurgie
- Météorologie
- Méthodologies d’évaluation des risques
- Modélisation, informatique
- Normes et réglementations relatives à la qualité de l’eau
- Quantité d’eau, hydrologie, hydrogéologie
- Qualité de l’eau, géochimie
- Radioactivité
- Recherche sur les profils d’entreprises
- Rédaction de demandes de subvention
- Santé, santé publique
- Savoirs autochtones, droit autochtone, protocoles d’utilisation du territoire
- Sociologie
- Stratégie technique
- Surveillance de la qualité de l’air, pollution atmosphérique
- Systèmes d’information géographique (SIG)
- Technologies et systèmes de traitement de l’eau
- Vulgarisation scientifique



Ce que les personnes expertes peuvent et ne peuvent pas faire

Lorsque vous travaillez avec des personnes expertes, il est important de comprendre ce qu'elles peuvent et ne peuvent pas faire. Elles apportent des connaissances et des compétences précieuses, mais leur rôle est de soutenir votre communauté, et non de prendre des décisions à votre place. En comprenant le rôle des personnes expertes, vous pouvez vous assurer que leur contribution est efficace et qu'elle sert au mieux les intérêts de votre communauté.

Ce que les personnes expertes peuvent faire

- Fournir des connaissances spécialisées et des conseils objectifs fondés sur leur domaine d'expertise.
- Aider à identifier les risques et les avantages potentiels d'un projet.
- Proposer des solutions ou des alternatives basées sur les meilleures pratiques et des méthodologies éprouvées.
- Faciliter la compréhension de questions techniques, juridiques ou environnementales complexes.
- Agir comme interprètes techniques, médiateurs ou médiatrices, ou porte-parole dans les discussions avec les gouvernements, les entreprises ou d'autres entités.

Ce que les personnes expertes ne peuvent pas faire

- Prendre des décisions au nom de la communauté. Bien qu'elles apportent des éclairages précieux, les décisions finales doivent être prises par les membres de la communauté eux et elles-mêmes.
- Représenter les besoins de la communauté sans engagement, autorisation ni contribution complète de ses membres. Les bonnes pratiques recommandent que, lorsqu'une personne experte rencontre un tiers (par exemple une personne représentant le gouvernement ou l'industrie) dans le cadre d'un projet, une représentation de la communauté soit présente. Il peut s'agir d'une personne représentant la communauté, qu'elle soit cheffe, conseillère, ou qu'elle occupe un autre rôle de représentation.
- Apporter un soutien dans des domaines qui ne relèvent pas de leur expertise. Il est important de mobiliser la bonne personne experte pour des enjeux ou des questions spécifiques.

Transfert de connaissances

Il incombe à la personne experte de présenter les résultats ou les enseignements du projet à votre communauté de manière claire et compréhensible. Les modalités précises de ce processus seront discutées lors des phases de planification du projet. Il est important d'indiquer à la personne experte les modes de communication qui conviennent le mieux à votre communauté.

Par exemple :

- Souhaitez-vous que la personne experte fasse une présentation visuelle lors d'une rencontre communautaire ?
- Souhaitez-vous qu'elle prépare une courte note d'information pouvant être diffusée au sein de la communauté ?
- Souhaitez-vous qu'elle organise une séance de questions-réponses pour les membres de la communauté ?

Notez qu'il ne s'agit que de quelques exemples des options disponibles pour votre communauté. Quelle que soit la forme de la communication, celle-ci doit transmettre l'information de manière compréhensible pour les membres de la communauté. La présentation d'un diaporama contenant un langage scientifique ou des données non accessibles à la communauté est inacceptable.



Crédit photo : Pexels, Maxime Levrel

Vous préparer à travailler avec des personnes expertes

Les engagements peuvent aller de consultations ponctuelles, qui nécessitent une préparation minimale et sont généralement de courte durée, à des projets plus approfondis à court terme, pouvant s'étendre sur plusieurs semaines et impliquer des consultations détaillées sur des enjeux spécifiques. Il existe également des collaborations à long terme, qui s'étendent sur plusieurs mois ou plusieurs années et nécessitent des interactions continues et approfondies, ainsi qu'un investissement important en temps pour le développement de la relation et l'évolution du projet.

La portée et la nature des projets sur lesquels les personnes expertes interviennent via FAIME varient considérablement. Il est important d'adapter votre préparation en conséquence. Lorsque cela est nécessaire, voici quelques moyens de vous préparer :

1

Vous préparer à communiquer votre situation

Commencez par réfléchir aux opportunités ou aux défis particuliers auxquels votre communauté fait face. Lors de votre première rencontre avec une personne experte, celle-ci cherchera à comprendre ce que votre communauté vit et la manière dont elle est affectée, selon votre perspective. Préparez-vous à discuter des enjeux auxquels vous faites face et, si possible, à expliquer leurs impacts sur différents groupes au sein de votre communauté. Par exemple, si votre communauté est confrontée à un enjeu de santé spécifique, comme une augmentation des maladies respiratoires chez les personnes vivant à proximité d'une mine locale, la personne experte pourrait vous demander de décrire comment cela affecte les enfants, les jeunes, les personnes aînées et d'autres groupes.



Vous préparer à travailler avec des personnes expertes

2

Travailler avec la personne experte pour définir les objectifs du projet

Une fois que vous avez communiqué la situation vécue par votre communauté, la personne experte aura pour responsabilité de vous aider à définir des objectifs de projet pertinents en lien avec cette situation. Par exemple, la personne experte peut proposer de réaliser une évaluation des impacts socioéconomiques pour votre communauté afin de documenter les changements vécus à la suite d'un nouveau projet minier. La personne experte sera alors responsable de préciser clairement :

1. ce que votre communauté recevra à la fin de la période de collaboration avec la personne experte (par exemple, une évaluation des impacts complétée); et

2. pourquoi et comment le travail avec la personne experte peut être utile à votre communauté (par exemple, en produisant une évaluation des impacts pouvant servir d'outil pour négocier des ententes permettant de financer le développement d'infrastructures liées aux soins de santé).

Il n'y a jamais d'obligation de se conformer aux suggestions des personnes expertes. Si une personne experte propose un objectif de projet que vous ne jugez pas utile pour votre communauté, communiquez-lui votre justification. Il lui incombe de travailler avec vous afin de définir des objectifs de projet qui soient bénéfiques pour votre communauté.

Vous préparer à travailler avec des personnes expertes

3

Rassembler les informations et données pertinentes

La personne experte vous demandera de rassembler toutes les informations et données dont dispose votre communauté et qui sont pertinentes pour le projet. Cela peut inclure des études antérieures concernant votre communauté, des évaluations d'impact environnemental, des documents juridiques ou d'autres documents. Dans certains cas, il est possible que votre communauté ne dispose d'aucune information ou donnée à fournir à la personne experte. Si c'est le cas, communiquez-le afin qu'elle sache que votre communauté aura besoin d'un soutien pour la collecte des données pertinentes dans le cadre du projet (ou, dans certains cas, pour recruter la personne adéquate afin de les collecter).

4

Organiser la représentation de la communauté

Décidez qui représentera votre communauté dans les échanges avec la personne experte. Choisissez des personnes capables de comprendre les informations fournies par les personnes expertes et de les transmettre aux autres, si nécessaire. Les personnes qui représentent la communauté doivent être prêtes à défendre ses besoins. Envisagez d'inclure des groupes diversifiés afin de refléter les différentes perspectives au sein de votre communauté, notamment les jeunes, les personnes aînées, les personnes qui utilisent le territoire et d'autres personnes.



Crédit photo : MiningWatch Canada

Mise en place du projet

Une organisation et une planification efficaces sont essentielles à la mise en place d'un projet réussi. Les documents suivants sont souvent utilisés pour encadrer les projets et sont élaborés avant le début des travaux. Ils sont généralement développés de manière collaborative. Dans la plupart des cas, la personne experte fournira des versions initiales des documents pour votre examen et votre approbation. Il n'y a jamais d'obligation d'accepter les termes ou les conditions d'un document. Vous avez le droit de demander à la personne experte de modifier un document autant de fois que nécessaire afin qu'il reflète adéquatement vos besoins.

Aperçu du projet

Ce document présente un résumé du projet, en décrivant son objectif, ses buts et les principales personnes impliquées. Il sert de feuille de route pour l'ensemble des parties prenantes, afin d'aider tout le monde à comprendre pourquoi le projet est important et ce qu'il vise à accomplir.

Plan de travail

Il s'agit d'un plan détaillé qui énumère les tâches, attribue les responsabilités et fixe des échéances. Assurez-vous que la personne experte inclut des détails précis dans le plan de travail concernant le nombre d'heures qu'elle consacrera à chaque tâche.

Budget

Ce document détaille l'ensemble des coûts prévus liés au projet, y compris les paiements pour les matériaux, les honoraires des personnes expertes et les autres dépenses diverses. Il comprend généralement les frais associés à la contractualisation de la personne experte.

Contrat

Il s'agit d'un document officiel qui précise les responsabilités, les rôles et les engagements de toutes les parties concernées. Le contrat protège vos droits juridiques et définit les conditions de prestation, la confidentialité, la rémunération ainsi que d'autres modalités.



Crédit photo : Association interaméricaine pour la défense de l'environnement (AIDA)

Établissement d’une communication efficace

Une communication efficace est essentielle lorsque vous travaillez avec des personnes expertes afin de vous assurer que les besoins de votre communauté sont compris et pris en compte de manière appropriée. Voici les principaux éléments à considérer pour établir des canaux de communication clairs et productifs :

Langue et considérations culturelles

Il incombe à la personne experte de naviguer de manière respectueuse les différences culturelles. Il est tout à fait acceptable de communiquer directement aux personnes expertes toute coutume ou tout protocole qu’il est important qu’elles respectent ou auxquels elles doivent participer. La personne experte est là pour vous soutenir et s’attendra à recevoir des indications à cet égard.

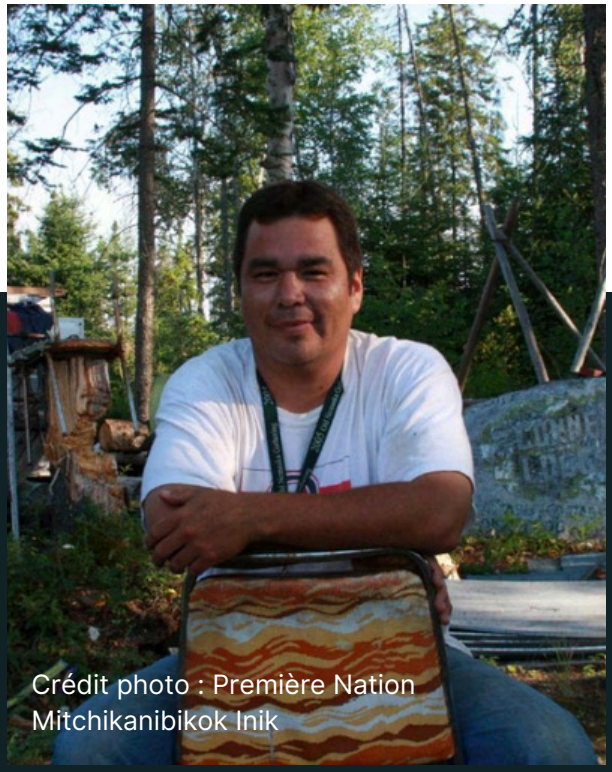

Crédit photo : Première Nation Mitchikanibikok Inik

Définition des attentes et des limites

Une communication claire commence par l’établissement d’attentes et de limites transparentes. Dès le début de votre collaboration avec les personnes expertes, définissez clairement ce qui est attendu de chaque partie. Discutez et convenez de la portée du travail, des échéanciers et des résultats que vous souhaitez atteindre. Il est également important d’établir des limites concernant la disponibilité et les moyens de communication afin de garantir que les échanges respectent le temps et les engagements de tout le monde. La mise en place de ces paramètres dès le départ permet de prévenir d’éventuels conflits et d’assurer un processus de collaboration harmonieux.

Établissement de relations de confiance

Le développement de relations de confiance avec les personnes expertes peut contribuer à obtenir des avantages à long terme pour votre communauté, en particulier dans le cas de projets s'étendant sur de longues périodes. Ces relations reposent sur la confiance, la transparence, le respect mutuel et un engagement envers une collaboration continue.

Confiance et transparence

La confiance est la pierre angulaire de tout partenariat réussi. Favorisez la confiance avec les personnes expertes en faisant preuve d'ouverture et de transparence dès le début au sujet des objectifs, des préoccupations et des attentes de votre communauté. Demandez également aux personnes expertes de faire preuve de la même transparence concernant leurs compétences, leurs limites et tout conflit d'intérêts potentiel. N'hésitez pas à leur demander directement si elles estiment être en mesure de réaliser une tâche ou d'atteindre un objectif. Une communication honnête sur ce qui peut réellement être accompli, ainsi que sur les défis susceptibles de survenir au cours de la collaboration, contribuera à renforcer la confiance entre toutes les parties.

Compréhension et respect mutuels

La compréhension et le respect mutuels sont essentiels pour naviguer les différences culturelles et travailler efficacement ensemble. Respectez l'expertise et les limites professionnelles des personnes expertes, et attendez-vous au même respect envers les connaissances et les expériences de votre communauté. Reconnaissez que toutes les parties apportent une expertise importante au projet et que c'est la combinaison des éclairages apportés par la communauté et des connaissances des personnes expertes qui contribuera à la réussite du projet.

L'établissement de relations à long terme

Établir des relations à long terme avec les personnes expertes signifie penser au-delà du projet immédiat. Réfléchissez à la manière dont ces relations peuvent être maintenues et développées au fil du temps afin de bénéficier à de futurs projets. N'hésitez pas à contacter la personne experte pour poser des questions, même après la fin du projet. De même, si l'expérience de collaboration avec les personnes expertes a été bénéfique pour votre communauté, explorez d'autres domaines dans lesquels leurs compétences pourraient être utiles et discutez des possibilités de collaboration future.

Gestion des conflits et prise de décision

Gestion des désaccords et des conflits

Les désaccords et les conflits sont peu fréquents, mais ils peuvent survenir dans toute démarche collaborative, en particulier lorsque des perspectives diverses sont impliquées. Établissez un protocole de résolution des conflits dès le début de votre processus de collaboration. Celui-ci peut inclure des étapes telles que des discussions ouvertes, des séances de médiation ou l'intervention d'une tierce partie neutre afin d'aider à résoudre les enjeux. Efforcez-vous d'aborder les conflits dans une optique de compréhension des préoccupations sous-jacentes et de recherche de compromis. Le maintien d'un environnement respectueux et ouvert lors des désaccords facilite une résolution plus harmonieuse et permet d'éviter l'escalade des conflits.

Veuillez noter que FAIME n'est pas responsable des actions des personnes expertes ni des résultats des collaborations avec celles-ci. FAIME ne peut pas participer aux discussions de résolution de conflits au nom de l'une ou l'autre des parties. Si vous estimez qu'une personne experte n'a pas respecté son rôle tel que défini lors des négociations du projet, veuillez communiquer avec FAIME pour signaler la situation. Veuillez noter que votre signalement sera traité de manière confidentielle et ne sera pas partagé avec la personne experte.

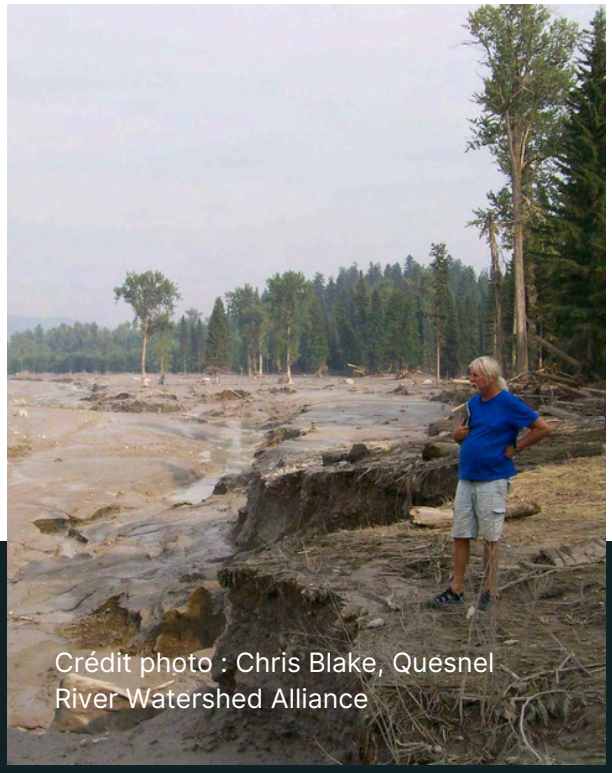

Crédit photo : Chris Blake, Quesnel River Watershed Alliance

Processus de prise de décision

Des processus de prise de décision clairs et transparents sont essentiels à une collaboration efficace avec les personnes expertes. Déterminez dès le début comment les décisions seront prises, qui participera au processus de prise de décision, et comment les décisions prises par votre communauté seront communiquées à la personne experte.

Suivi et évaluation des contributions

Pour que la collaboration avec les personnes expertes réponde aux objectifs de votre communauté, il est essentiel de mettre en place des mécanismes de suivi et d'évaluation de leur travail. Voici une approche simplifiée :

1

Définition des objectifs et des attentes
Définissez des objectifs clairs et mesurables pour le projet, tels que les échéanciers, les normes de qualité et les résultats souhaités. Assurez-vous que ces repères soient inclus dans les documents du projet, comme les plans de travail et les contrats.

2

Suivi des progrès
Planifiez des mises à jour régulières, par exemple des suivis hebdomadaires ou mensuels, afin d'évaluer si les contributions des personnes expertes respectent les repères établis. Envisagez d'utiliser des outils tels que des rapports d'avancement ou des logiciels de suivi de projet pour faciliter ces évaluations.

3

Retour d'information et évaluation
Mettez en place des mécanismes de retour d'information permettant aux membres de la communauté d'exprimer leurs points de vue sur la performance de la personne experte, en utilisant des méthodes telles que des sondages, des groupes de discussion ou des rencontres communautaires. À la fin du projet, réalisez une évaluation par rapport aux repères initiaux afin d'apprécier les résultats et les processus. Partagez ces résultats avec la personne experte ainsi qu'avec la communauté afin d'éclairer les collaborations futures.
En assurant un suivi et une évaluation efficaces des contributions des personnes expertes, votre communauté peut garantir que la collaboration est fructueuse et qu'elle contribue directement au développement de votre communauté.

Suivi et évaluation des contributions

Pour que la collaboration avec les personnes expertes réponde aux objectifs de votre communauté, il est essentiel de mettre en place des mécanismes de suivi et d'évaluation de leur travail. Voici une approche simplifiée :

4

Évaluation des recommandations

Lorsqu'il s'agit d'examiner les recommandations des personnes expertes, il est important de se rappeler qu'il s'agit précisément de recommandations. Il n'y a jamais d'obligation de les suivre si elles ne correspondent pas aux besoins et aux valeurs propres à votre communauté. Il est essentiel que toute action entreprise soit appropriée et serve au mieux les intérêts de celle-ci. Si une recommandation ne correspond pas aux objectifs ou à la culture de votre communauté, vous pouvez demander un deuxième avis ou explorer d'autres solutions. N'hésitez pas à adapter les conseils ou à consulter d'autres personnes expertes afin de vous assurer que les recommandations sont bien alignées avec vos besoins spécifiques. En fin de compte, toutes les décisions doivent refléter ce qui est le mieux pour votre communauté.



Crédit photo : Pexels, Lucia Barreiros Silva

Mobiliser l’expertise au bénéfice de la communauté

Mise en œuvre des recommandations des personnes expertes

Une fois que la personne experte a formulé ses recommandations, l’étape suivante consiste à travailler ensemble pour les transformer en mesures concrètes qui peuvent être mises en œuvre de façon réaliste au sein de votre communauté. Selon la situation, cela peut se faire avec la personne experte avec laquelle vous avez travaillé, ou nécessiter la collaboration d’une autre personne experte disposant de compétences différentes. Par exemple, une personne experte spécialisée dans l’évaluation des changements environnementaux peut être la mieux placée pour aider votre communauté à élaborer un document d’évaluation des impacts, mais ne pas être la plus appropriée pour concevoir un plan d’action communautaire visant à gérer les risques environnementaux à long terme.



Crédit photo : Association interaméricaine pour la défense de l’environnement (AIDA)

Renforcer les connaissances de la communauté grâce à l’expertise

Déterminez la manière dont vous souhaitez que la personne experte communique les informations à votre communauté. Par exemple, vous pouvez organiser des ateliers ou des forums de discussion au cours desquels la personne experte présente directement ses constats et ses recommandations à la communauté, ou lui demander de produire une courte fiche d’information sur ses résultats afin de les diffuser au sein de la communauté. N’hésitez pas à demander à la personne experte de présenter ou de communiquer ses résultats sous différents formats ou lors de plusieurs présentations.

ÉTUDE DE CAS

Examen communautaire d'une déclaration d'impact environnemental avec l'appui de personnes expertes techniques

Une communauté autochtone en Amérique du Sud a été approchée par une entreprise minière qui prévoyait de développer une mine de cuivre sur ses terres traditionnelles. La communauté, préoccupée par les impacts environnementaux potentiels, notamment sur ses sources d'eau et ses pêcheries locales, a décidé de faire appel à une expertise externe pour examiner la déclaration d'impact environnemental (Environmental Impact Statement, EIS) soumise par l'entreprise minière. La communauté a sollicité l'aide de FAIME, et une équipe de personnes expertes techniques a été mobilisée pour l'appuyer. Trois personnes expertes clés ont été sélectionnées pour travailler avec la communauté :

1. **Une ingénieure en environnement** qui s'est concentrée sur l'analyse des méthodes proposées d'exploitation minière et d'élimination des déchets, en veillant à ce que la conception des infrastructures de la mine, y compris les bassins de résidus, soit sécuritaire et conforme aux exigences réglementaires.
2. **Une géochimiste** qui a examiné les prévisions relatives à la qualité de l'eau, en s'intéressant aux contaminants potentiels susceptibles de se retrouver dans les rivières, les cours d'eau et les eaux souterraines, des ressources essentielles à l'usage quotidien de la communauté et aux populations locales de poissons.
3. **Une hydrologue** qui a évalué les impacts sur la quantité d'eau, en considérant la manière dont la mine pourrait affecter les réserves d'eau souterraine locales et le risque que des eaux souterraines contaminées atteignent les eaux de surface, y compris celles qui alimentent des habitats importants pour les poissons.

Étant donné l'importance des préoccupations liées aux poissons et à la sécurité de l'eau, l'équipe a également fait appel à une biologiste des pêches afin d'évaluer les risques pour les espèces de poissons locales, en particulier les salmonidés, qui constituaient une source alimentaire essentielle pour la communauté. Tout au long de l'examen, les personnes expertes ont travaillé en étroite collaboration avec les personnes représentant la communauté, en fournissant des explications en langage clair de leurs résultats et en organisant plusieurs rencontres communautaires pour répondre aux questions. Les personnes expertes ont également aidé la communauté à préparer sa propre réponse à l'entreprise minière, en exposant ses préoccupations et en proposant des mesures de protection supplémentaires, telles que des méthodes améliorées de traitement de l'eau et des conceptions plus robustes des bassins de résidus. Grâce à l'appui des personnes expertes, la communauté a pu défendre efficacement des modifications au projet minier qui tenaient compte de ses préoccupations environnementales et culturelles, contribuant ainsi à assurer la protection de son eau et de ses poissons pour les générations futures.

En savoir plus

Des ressources et informations complémentaires sur la collaboration efficace avec les personnes expertes sont disponibles sur le site web de FAIME à l'adresse suivante : www.faime.org/resources.

Si vous avez des questions, veuillez contacter l'équipe de FAIME à l'adresse courriel suivante : info@faime.org.



Adresse courriel

info@faime.org



Site web

www.faime.org/resources